



**Date :** 3 novembre 2020

**Service communication**

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **[Covid-19] - Halles : de nouvelles modalités d'accès**

Suite à l'annonce du confinement et afin de respecter les gestes barrières et protocoles sanitaires liés à la crise de la Covid-19, la Ville de Parthenay met en place de nouvelles modalités d'accès aux Halles pour le marché hebdomadaire du mercredi matin.

- **Jauge du public limitée à 66 personnes maximum** (hors commerçants) pour respecter la règle des 4m<sup>2</sup> par personne dans le bâtiment. Le comptage sera assuré par des agents de la Ville.
- **Accès au bâtiment uniquement par une seule porte, située sur le parvis des Halles.** Toutes les autres portes feront office de sortie exclusivement
- **Sens de circulation à respecter**, matérialisé au sol.
- **Obligation de se désinfecter les mains avant d'entrer dans le bâtiment.** La collectivité met en place un stand de désinfection avec gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment.
- **Port du masque obligatoire**
- **Respect d'une distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes**

Les Halles seront ouvertes de 8h à 13h. Le marché alimentaire en extérieur est également maintenu, dans le respect des gestes barrières.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2020, le marché non-alimentaire du boulevard de la Meilleraye n'aura pas lieu.

La collectivité informe également que le marché alimentaire du 11-Novembre est maintenu dans les Halles et en extérieur.